



FORMATION de 3 jours

R028/2025/829 : Optimiser sa gestion des prairies et développer l'autonomie alimentaire de son troupeau

1^{ère} journée le 17/04 + 2^{ème} journée en juin + 3^{ème} journée en octobre selon les disponibilités des stagiaires.
Zone : Centre Manche (variable selon les fermes des stagiaires).

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances complémentaires et nécessaires pour :

- Identifier les pratiques favorables à la pérennisation d'une prairie au regard de ses pratiques ;
- Définir une stratégie de gestion du pâturage en fonction de ses objectifs d'autonomie alimentaire et de production de stocks (quantité et qualité) ;
- Evaluer l'adaptation de sa prairie face aux aléas climatique et identifier les leviers mobilisables pour en améliorer la résilience ;
- Adapter sa conduite au fil des saisons.

PROGRAMME

1^{ère} journée (1j) : Identifier les pratiques favorables à la pérennisation d'une prairie. Caractériser les faiblesses et les forces de son système herbager. Evaluer ses pratiques de pâturage sur l'année passée (problèmes rencontrés, stratégies mobilisées). Analyser la stratégie de gestion du pâturage et des stocks en fonction des objectifs de qualité des fourrages. Adapter la construction de sa gestion du pâturage dans un objectif d'autonomie alimentaire.

2^{ème} journée (1j) : Analyser l'état de ses prairies. Evaluer l'adaptation de ses prairies face aux aléas climatique. Anticiper son pâturage au cours de la saison estivale

3^{ème} journée (1j) : Gérer et perfectionner la conduite de pâturage d'automne et hiver. Analyser la gestion des stocks en fonction des besoins de fourrages (quantité et qualité). Adapter la construction de sa gestion du pâturage dans un objectif d'autonomie alimentaire et dans un contexte de changement climatiques (automnes plus doux, hivers pluvieux et courts).

INTERVENANTS

- Baudouin Grassin, animateur agriculture durable au Réseau des CIVAM Normands

PREREQUIS

Aucun /

TARIFS, RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Gratuit pour les cotisants VIVEA et porteurs de projets ayant inscrit la formation dans le cadre de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Autre situation : nous contacter.

Inscription et renseignements : baudouin.grassin@civam.org ou au 02.31.68.80.58

ACCESSIBILITE

Nos formations sont dispensées sur le terrain. Si vous êtes en situation de handicap, contacter la référente handicap de l'association, afin d'envisager les modalités d'adaptation de nos formations et/ou vous orienter vers une structure partenaire. Contact : julie.chapdelaine@civam.org / 02 31 68 80 58